

Poste Fédérale d'Allemagne  
Kigali, Rwanda  
B.P. 355

Copie pour MINEDUC

IV 2 - 80

Kigali, le 19 juillet 1972  
B.P. 355

Q09  
A traiter par *Muhabano*  
Date entrée: *28/7/72*  
No Classement: *1654*

Son Excellence  
Monsieur Emmanuel HITAYEZU  
Secrétaire d'Etat au Plan  
National de Développement  
**KIGALI**

s/c du Ministère de la Coopération Internationale

Objet: Financement mission UNESCO

Monsieur le Ministre,

En accusant réception de votre lettre No  
1147/P.N.1.2.04 du 15 juillet 1972 j'ai l'honneur de  
vous communiquer que j'ai soumis votre demande à mon  
Gouvernement.

J'espère que le Gouvernement Allemand contribuera  
DM 95.000,-- au "Financement de la mission d'UNESCO."

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance  
de ma haute considération.

signé Dr. Fröwis

(Dr. W. FRÖWIS)  
- Ambassadeur -



MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE  
B. P. 179

*Mulihans*  
Date entrée: 21.6.72  
Classement: 1328

*009*

Réf. No :  
Annexe :  
Objet :

Le Ministère de la Coopération Internationale de la République Rwandaise présente ses compliments à l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne à Kigali et a l'honneur de porter à sa connaissance ce qui suit:

Le Ministère de Coopération Economique de la République Fédérale d'Allemagne avait donné son accord de principe au financement par le système des fonds en dépôt de l'UNESCO d'une mission au Rwanda. L'objet de cette mission serait l'identification et la simulation des alternatives éducationnelles au système scolaire actuel en tenant compte des technologies peu ou non utilisées actuellement au Rwanda et notamment de la radio et des formes d'éducation extra-scolaire. Ladite mission comprendrait 3 experts et aurait une durée d'environ six semaines.

Cependant, suite à une situation politique interne indépendante de la volonté des Autorités Allemandes, ce mode de financement se révèle impossible. Par contre, cette mission pourrait être prise en charge dans le cadre des accords bilatéraux entre la République Fédérale d'Allemagne et le Rwanda, en dehors des quotas de l'aide normalement accordée par les programmes de Coopération en cours.

Compte tenu de ce qui précède, le Ministère prie l'Ambassade de transmettre à son Gouvernement la présente requête relative au financement de cette mission.

Le Ministère de la Coopération Internationale saisit cette occasion pour renouveler à l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne les assurances de sa haute considération.

Kigali, le 20 Juin 1972

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE FEDERALE  
D'ALLEMAGNE  
A KIGALI.

C.P.I. à:  
- Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise à KIGALI.

*(Faint mirrored text from the reverse side of the page)*

/COPIE/

TELEGRAMME

AMBARWANDA PARIS

19/6/72

MESSAGE POUR LE MINICOOP A L'ATTENTION DU SEGERAL

PRIERE COMMUNIQUER D'URGENCE A L'AMBASSADE D'ALLEMAGNE CE QUI  
SUIT: "LE MINISTERE DE LA COOPERATION DE LA REPUBLIQUE  
FEDERALE D'ALLEMAGNE AVAIT DONNE SON ACCORD DE PRINCIPE AU  
FINANCEMENT PAR LE SYSTEME DES FONDS EN DEPOT DE L'UNESCO D'UNE  
MISSION AU RWANDA.

PAR SUITE D'UNE SITUATION POLITIQUE INTERNE INDEPENDANTE DE LA  
VOLONTE DES AUTORITES ALLEMANDES CE MODE DE FINANCEMENT SE REVE-  
LE IMPOSSIBLE. PAR CONTRE, CETTE MISSION POURRAIT ETRE PRISE EN  
CHARGE DANS LE CADRE DES ACCORDS BILATERAUX ENTRE LA RFA ET LE  
RWANDA, EN DEMORS DES QUOTA DE L'AIDE NORMALEMENT ACCORDEE PAR LES  
PROGRAMMES DE COOPERATION EN COURS.

AFIN D'ABOUTIR A UN CALENDRIER COHERENT AVEC LES AUTRES ACTIONS  
QUE L'UNESCO COMPTE ENTREPRENDRE AU RWANDA, IL FAUDRAIT QUE LE  
GOUVERNEMENT RWANDAIS TRANSMETTE AU PLUS TOT A L'AMBASSADE  
D'ALLEMAGNE FEDERALE A KIGALI UNE REQUETE POUR LE FINANCEMENT  
DE CETTE MISSION.

L'OBJET DE LA MISSION EST L'IDENTIFICATION ET LA SIMULATION DES  
ALTERNATIVES EDUCATIONNELLES AU SYSTEME SCOLAIRE ACTUEL EN TENANT  
COMPTE DES TECHNOLOGIES PEU OU NON UTILISEES ACTUELLEMENT AU RWAN-  
DA ET NOTAMMENT DE LA RADIO ET DES FORMES D'EDUCATION EXTRA-SCOLAIRE.  
LA MISSION COMPRENDRAIT 3 EXPERTS ET AURAIT UNE DUREE D'ENVIRON  
6 SEMAINES AU TOTAL."

ENVOYER COPIE DU PRESENT MESSAGE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
ET AU MINEDUC STOP

MINICOOP MUYANEZA  
C/O AMBARWANDA PARIS



MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION  
INTERNATIONALE  
B. P. 179

Q 09

À traiter par *Mwihano*  
Date entrée : 25/5/72  
N° Classement : 1071

Réf. N° :

Annexe :

Objet :

Le Ministère de la Coopération Internationale de la République Rwandaise présente ses compliments à l'Ambassade de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques à Kigali et, se référant à sa note n° 30 du 19 mai 1972, a l'honneur de lui communiquer ce qui suit :

Le Ministère a pris note des précisions apportées en ce qui concerne les frais que la Partie Rwandaise devrait exposer à l'occasion du séjour des artistes soviétiques au Rwanda.

Conformément à l'entretien que le Conseiller de l'Ambassade a eu avec le Directeur Général des Affaires Politiques, le Ministère a noté également avec satisfaction que l'Ambassade pourra mettre à la disposition des artistes soviétiques un moyen de transport comme ce fut le cas d'ailleurs l'année dernière. Ainsi, il ne restera plus que les frais de logement et de location des salles pour les concerts que la Partie Rwandaise espère récupérer en faisant payer les spectateurs participant aux exhibitions données dans les salles.

Quant à l'organisation pratique, l'Ambassade est priée de contacter directement le Ministère de l'Information et du Tourisme ainsi que le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

Le Ministère de la Coopération Internationale saisit cette occasion pour renouveler à l'Ambassade de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques l'assurance de sa haute considération.

Kigali, le 23 mai 1972

AMBASSADE DE L'UNION DES REPUBLIQUES  
SOCIALISTES SOVIÉTIQUES  
à  
KIGALI.

COPIE pour information à :  
- Monsieur le Ministre de l'Information et du Tourisme à KIGALI,  
- Monsieur le Ministre de l'Education Nationale à KIGALI,  
- Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports à KIGALI,  
en leur transmettant copie de la note n° 30 du 19 mai 1972.

N° 30

L'Ambassade de l'Union des République Socialistes Soviétiques présente ses compliments au Ministère de la Coopération Internationale de la République Rwandaise et a l'honneur d'accuser réception de sa note n° 1780/N327/K.C. du 16 mai 1972.

En se référant à l'entretien du Monsieur Ngarukiyintwali, Directeur Général du Ministère de la Coopération Internationale et Monsieur Loukachev, Conseiller de l'Ambassade, concernant les frais à assurer par la Partie Rwandaise lors du séjour des artistes soviétiques au Rwanda l'Ambassade aimerait bien préciser qu'il s'agit exclusivement des frais de l'hôtel (sans repas), ceux de location des salles pour les concerts et du transport de la troupe à l'intérieur du pays.

En ce qui concerne des recettes des concerts, ils sont entièrement au profit de la Partie Rwandaise.

Compte tenu des éclaircissements donnés ci-dessus, l'Ambassade prie le Ministère de la Coopération Internationale de confirmer dans le meilleur délai l'accord de la Partie Rwandaise d'accueillir les artistes soviétiques au Rwanda.

L'Ambassade de l'URSS saisit cette occasion pour renouveler au Ministère de la Coopération Internationale de la République Rwandaise les assurances de sa haute considération.

Kigali, le 19 Mai 1972.

MINISTRE DE LA COOPERATION  
INTERNATIONALE

K I G A L I.

EXPÉDIE

//////////

//////////

TM2-C.T.A.  
E T A T

GROUPE SCOLAIRE BUTARE  
PREFET BUTARE

N° 05/01/1325 VOUS ANNONCE ARRIVEE BUTARE 17/6/72  
TROUPE ARTISTES SOVIETIQUES PLUSIEURS DEMONSTRATIONS  
PREVUES-PRIERE RESERVER SALLE ET DONNER  
LARGE DIFFUSION ALENTOURS GROUPE SCOLAIRE  
IMPORTANCE CES DEMONSTRATIONS

MINEDUC

Le Ministère de l'Education Nationale  
Kigali, le 13 juin 1972

//////////

//////////

VOUÉ

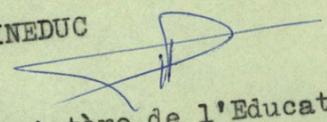
EXX T T.M.C.T.A.  
E T A T

U N R BUTARE

PREFET BUTARE

N° 05/01/1324 VOUS ANNONCE ARRIVEE BUTARE 17/6/72  
TROUPE ARTISTES SOVIETIQUES PLUSIEURS DEMONSTRATIONS  
PREVUES-PRIERE RESERVER SALLE ET DONNER  
LARGE DIFFUSION DANS MILIEUX UNIVERSITAIRES

MINEDUC



Le Ministère de l'Education Nationale  
Kigali, le 13 juin 1972

EXPÉDIE

TM2-C.T.A.

E T A T

PETIT SEMINAIRE KABGAYI

PREFET GITARAMA

N° 05/OI/1323 VOUS COMMUNIQUE ARRIVEE KABGAYI  
18/6/72 TROUPE ARTISTES SOVIETIQUES PLUSIEURS  
DEMONSTRATIONS PREVUES-PRIERE RESERVER SALLE  
ET DONNER LARGE DIFFUSION ALENTOURS SEMINAIRE

MINEDUC

Le Ministère de l'Education Nationale  
Kigali, le 13 juin 1972



MINISTÈRE DE L'INFORMATION  
ET DU TOURISME

TRES URGENT

Kigali, le 7 JUILLET  
N° 65/04/IT.01.4/72

Monsieur le Ministre de la  
Coopération Internationale  
KIGALI

Réf. N° :  
Annexe :  
Objet :

Envoyé par Mulikano  
Date entrée : 27/6/72  
Classement : 1184

*809*

Monsieur le Ministre,

Me référant à la lettre n° 115/08.03.00 du 25 mai 1972 de l'Ambassadeur du Rwanda à MOSCOU, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que lors d'entretiens que j'ai eus avec l'Ambassadeur de l'URSS à Kigali au début du mois de mai, je lui ai précisé les délais au delà desquels la participation du Ministère est impossible, à savoir le 10 juin 1972. Il ne peut être question à fortiori qu'à la veille du 1er juillet, 10ème anniversaire de l'Indépendance, on puisse faire quoi que ce soit pour des raisons faciles à comprendre. Il a été dit également que si les dates proposées au mois de juin ne convenaient pas, le projet serait remis au mois d'octobre, à la rentrée scolaire.

Si l'URSS veut organiser des spectacles en dehors de l'époque qui vient d'être dite, elle lui appartient de le faire avec ses propres moyens.

Le Ministre,  
Fr. MINANI

Copie pour information à:

- S.E. Monsieur le Président  
de la République Rwandaise  
KIGALI

✓ - Monsieur le Ministre  
de l'Education Nationale  
KIGALI

- Monsieur l'Ambassadeur  
de la République Rwandaise  
MOSCOU

s/c de Monsieur le Ministre  
de la Coopération Internationale



Ministère de la Coopération  
Internationale

*Mulihano*  
Date entrée: 20-5-72  
Classement: 1024

Réf. N° :  
Annexe :  
Objet :

009

Le Ministère de la Coopération Internationale de la République Rwandaise présente ses compliments à l'Ambassade de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques à Kigali et a l'honneur d'accuser bonne réception de ses notes n°s 15 et 27 respectivement du 26 mars 1972 et du 12 mai 1972 relatives à la visite au Rwanda d'un groupe d'artistes soviétiques.

Le Ministère informe l'Ambassade que le Gouvernement Rwandais est heureux et bien disposé d'accueillir la troupe soviétique pendant la période du mois de juin à la date que l'Ambassade voudrait communiquer d'avance au Ministère.

Toutefois, le Ministère a le regret de porter à la connaissance de l'Ambassade que la Partie Rwandaise se trouve dans l'impossibilité d'assurer les frais de séjour de ladite troupe et souhaiterait que la Partie Soviétique assure la totalité de tous les frais.

Le Ministère de la Coopération Internationale remercie l'Ambassade de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques de son aimable entremise et saisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa haute considération.

Kigali, le 16 Mai 1972

AMBASSADE DE L'UNION DES REPUBLIQUES  
SOCIALISTES SOVIETIQUES  
à  
KIGALI.

- C.P.I. À :
- S.E. Monsieur le Président de la République
  - Monsieur le Ministre de l'Information et du Tourisme
  - Monsieur le Ministre de l'Education Nationale
  - Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports
- en lui transmettant copie des notes n°s 15 et 27  
à KIGALI.

N° 15

L'Ambassade de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques à Kigali présente ses compliments au Ministère de la Coopération Internationale de la République Rwandaise et a l'honneur de lui communiquer ce qui suit:

Dans le cadre des relations d'amitié et de coopération existant entre nos deux pays le Ministère de la Culture de l'URSS se propose d'envoyer au Rwanda au cours des mois de mai-juin 1972 un groupe d'artistes soviétiques composé de 25 représentants de Républiques nationales soviétiques.

Le Ministère de la Culture de l'URSS prend à sa charge tous les frais de voyage (aller et retour) y compris les indemnités d'artiste.

Les frais de logement des artistes à l'hôtel, de location des salles de concert et de transport sur le territoire du Rwanda sont à la charge de la partie accueillante. Quant aux collectes de concerts elles sont au bénéfice de la partie accueillante.

L'Ambassade serait reconnaissante au Ministère de la Coopération Internationale de la République Rwandaise pour avoir communiqué à elle le consentement de la partie rwandaise à l'arrivée des artistes soviétiques et indiquer quelle période des mois de mai-juin est la meilleure pour les concerts des artistes mentionnés.

L'Ambassade saisit cette occasion pour renouveler au Ministère de la Coopération Internationale les assurances de sa haute considération.

Kigali, le 26 mars 1972

MINISTERE DE LA COOPERATION  
INTERNATIONALE  
Kigali

Copie: MINISTERE DE L'INFORMATION  
ET DU TOURISME

Kigali

N° 27

L'Ambassade de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques présente ses compliments au Ministère de la Coopération Internationale de la République Rwandaise et a l'honneur de porter à sa connaissance que conformément au Plan d'échanges culturels et scientifiques entre les deux Pays pour les années 1972-1973 la Partie Soviétique est prête à envoyer au Rwanda en mai-juin courant une troupe d'artistes des Républiques Soviétiques avec un programme de concert, pour une durée de 7 jours. Les frais de voyage à Kigali, aller et retour, des artistes soviétiques avec leurs bagages ainsi que leur indemnité de déplacement seront à la charge de la Partie Soviétique. Les frais de leur séjour au Rwanda (hôtel, transport intérieur, location des salles de concert) sont à assumer par la Partie Rwandaise.

Les revenus des concerts qui seront donnés par la troupe sont au profit des organisateurs des spectacles.

L'Ambassade de l'URSS saurait gré au Ministère de la Coopération Internationale de sa réponse à la question exposée ci-dessus et saisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa haute considération.

Kigali, le 12 mai 1972

MINISTÈRE DE LA COOPERATION  
INTERNATIONALE

Copie: MINISTÈRE DE L'INFORMATION

Kigali

Cinéastes soviétiques au Rwanda : du 19 juin au 08 juillet 1972

PROGRAMME EN BREF :

Lundi 19 juin 1972 : Gitarama - Kigali

- Gitarama : Le Chef de l'Etat Rwandais en Famille, avec la Population devant quelques Responsables du Parti National.
  - Kigali : Assemblée Nationale en pleins travaux.
- N.B. Plutard : le Président de la République dans Son Cabinet en Sa Résidence avec quelques Membres de Son Cabinet

- Aux jours et Dates à préciser :

A. Domaine socio-culturel :

- Foyer social : Rutongo, Butare (Save).
- Atelier d'arts: Nyundo, école artisanale Butare
- Centre nutritionnel Nyundo,
- Centre Service Civique Kanombe,
- Centre de forgerons Nyabisindu,
- UNR et Hôpital universitaire (Butare), Rwamagana (Gishari)
- Poète (Bruno), écrivain (Kagame), artiste (Sebukangaga ou Nyetera).
- Danses Intore (Masango), folkloriques (Kigoma) - Danses guerrières Abambara-nkota,
- Lieux historiques (Shyogwe, Mwime, Stade de la Démocratie, Gahogo, TRAFIPRO,
- Artistes Soviétiques en présentation.-

B. Domaine Economique :

- Coopérative de production : Configi,
- Industrie : Usine de thé Mulindi, de pyrèthre Ruhengeri.
- Cultures : riz Nyabugogo, bananeraies (Kinyaga-Gisaka).
- Elevage : des grands troupeaux du Mutara à l'élevage moderne CYERU.

C. Domaine Touristique :

- Vue du Kivu et des petits lacs; survol de l'Akagera-Akanyaru : de Mugombwa vers les Parcs (National et des Volcans); Vue de la forêt de Nyungwe : chasse rwandaise, défrichage, divers stades de l'habitat BIHONGORE,

- D. DIVERS : Dix Ans d'Indépendance Nationale : festivités le 01.07.1972.
- Kigali avec tout ce qu'il possède : bureaux, quartier résidentiel, commercial, marché, avenues, rues, routes, véhicules, populations, etc....

PROGRAMME - ITINERAIRE :

Le 19 juin 1972 : Gitarama : Kavumu, Murambi (Ouverture séminaire)

Jours à venir :

- Butare : Foyer Butare (Save), Ecole artisanale, UNR, Hôpital universitaire, Bruno, Kagame, Sebukangaga ou Nyetera, forge Nyabisindu, Configi.-
- Gitarama: Masango, Kigoma, marché Ruhango, Stade de la Démocratie, Shyogwe, Bihongore, Trafipro, Gahogo, Ferme Cyeru, artistes soviétiques (Murambi)
- Ruhengeri-Gisenvi: Ecole d'arts et Centre Nutritionnel Nyundo, Usine pyrèthre et Thé Mulindi, Foyer Social Rutongo, Centrale Ntaruka.
- Tout le Pays : De Mugombwa vers le Parc National : survol de l'Akagera et des petits lacs, parc et troupeaux du Mutara, volcans, lac Kivu, Kibuye et ses sites rocaillieux, bananeraies du Gisaka et du Kinyaga.-
- Kigali: 01.07.72 : Manifestation dixième anniversaire.

Après :

- Centre Service Civique,
- Kigali, le Capitale avec tout son contenu, plus Nyabugogo, place de l'Indépendance.-

=====

Moscou, le 25 Mai 1972



Vadkovsky per. 7/37  
MOSCOU

N° 115/08.03.00

*Mulihans*  
Date: 24-6-72  
Assessment: 1246

*005*

CPI. -S.E. Monsieur le Président de la  
République Rwandaise  
Kigali

-S.E. Monsieur le Ministre de  
l'Information et du Tourisme  
Kigali

✓ -S.E. Monsieur le Ministre de  
l'Education Nationale  
(Direction de la Culture)  
Kigali

Monsieur le Ministre de la Coopération  
Internationale  
Kigali

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint,  
pour information, la traduction de la note verbale n. KU-I6742 éma-  
nant du Ministère des Affaires Etrangères de l'URSS relative à la  
venue au Rwanda de 25 artistes soviétiques dont l'arrivée est pré-  
vue au 30 juin. La durée du séjour est 8 jours.

Est également annexée la liste des artistes sus-  
mentionnés.

Thomas Ntawiha

*Thomas Ntawiha*  
Ambassadeur

MINISTÈRE DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES DE L'URSS

N KU-16742

Le Ministère des Affaires Étrangères de l'URSS présente ses compliments à l'Ambassade de la République Rwandaise et a l'honneur de la prier de bien vouloir délivrer les visas d'entrée et de sortie aux artistes soviétiques conformément à la liste annexée ( 1. Acopov Vatchagan Avanéssovitch et d'autres, en tout 25 personnes), se rendant au Rwanda pour le délai du 1 au 7 juillet 1972 sur l'invitation du Ministère de la Coopération Internationale.

Le départ de Moscou est fixé au 28 mai 1972, le départ de la République du Burundi en République Rwandaise - au 30 juin 1972.

Le Ministère des Affaires Étrangères saisit cette occasion pour renouveler à l'Ambassade de la République Rwandaise les assurances de sa haute considération.

Moscou, le 15 mai 1972

Annexe: 25  
passeports.  
Liste.

LISTE

1. ACOPOV VATCHAGAN AVANESSOVITCH
2. BADMAEV TSYDEN - ECHY
3. BAYARS BASYL ANSOVITCH
4. VASSIOUTINSKY ANATOLY BORISSOVITCH
5. VASSIOUTINSKY RATMIR BORISSOVITCH
6. VETRINSKAYA GALINA VICTOROVNA
7. GABOUNIIA GUIVI DAVIDOVITCH
8. GORELOV IGOR MIKHAYLOVITCH
9. GOULKAROV ISKHAC MIRKHAEVITCH
10. DAVIDENKO GRIGORY SERGEEVITCH
11. ERCHOV RADIY PETROVITCH
12. IVANOUSSENKO TAMARA PETROVNA
13. CABIGOUJINA SARA VAGAPOVNA
14. KAYRICHA DICNA YOURIEVNA
15. KALANDADZE GUEORGUI GALIEVITCH
16. KALANTAROVA MAZOL YACHOUVAEVNA
17. KAPANADZE MARCEL GRIGORIEVITCH
18. KONONOVITCH VLADIMIR ANATOLIEVITCH
19. MOURADOV ROBERT YAKOVLEVITCH
20. SAVARENSKAYA LIODMILA PETROVNA
21. TOURIACHVILI DAVID ALEXEEVITCH
22. PHIOLIA GUENNADY IVANOVITCH
23. KHYROV INVER VASSILIEVITCH
24. CHOUCOUROV SOUITANGALI
25. EBRALIDZE AMIRAN SEVERIANOVITCH

Kigali, le 13 Juin 1972

N° 2170/N327/POL./K.C.

*Vu le Ministre*

✓ A Monsieur le Ministre de l'Education  
Nationale

à KIGALI.

- Monsieur le Ministre de l'Information  
et du Tourisme

à KIGALI.

- Monsieur le Secrétaire d'Etat à la  
Jeunesse et aux Sports

à KIGALI.

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

J'ai l'honneur de vous transmettre pour  
information copie de la note n° 40 du 12 juin 1972 m'envoyée  
par l'Ambassade de l'Union des Républiques Socialistes  
Soviétiques au sujet d'un groupe d'artistes soviétiques  
devant arriver à Kigali le 14 juin 1972.

Le Ministre de la Coopération  
Internationale,

Aug. MUNYANEZA.-

p.o. Le Secrétaire Général,

Jean GAKIRE

TRANSMIS copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise à KIGALI.
- Monsieur le Ministre chargé de la Coordi-  
nation des Affaires Politiques et Adminis-  
tratives à la Présidence à KIGALI.
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur et  
des Affaires Judiciaires à KIGALI.
- Monsieur le Ministre de la Garde Nationale  
et de la Police à KIGALI.

*Oos*

*Mulibans*

*14-6-72*

*1239*

COPIE

N° 40

L'Ambassade de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques présente ses compliments au Ministère de la Coopération Internationale de la République Rwandaise et a l'honneur de porter à sa connaissance que une groupe des artistes soviétiques doit arriver au Rwanda le 14 juin 1972 par avion venant de Somalie via Nairobi.

L'Ambassade de l'URSS saisit cette occasion pour renouveler au Ministère de la Coopération Internationale de la République Rwandaise les assurances de sa haute considération.

Kigali, le 12 juin 1972.

sé/ et  
sceau

MINISTERE DE LA COOPERATION  
INTERNATIONALE

Kigali.



Réf. N° :  
Annexe :  
Objet :

009



Le Ministère de la Coopération Internationale de la République Rwandaise présente ses compliments au Secrétariat Général de l'Organisation Commune Africaine et Malgache et a l'honneur d'accuser réception de ses lettres n°s IO23/SG/OCAM/69/ACS et IO71/SG/OCAM/69/ACS respectivement du 24 et du 30 juin 1969, relatives aux candidatures présentées conjointement par la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire et le Dahomey pour l'hébergement sur leur territoire respectif du bureau régional de l'éducation que l'UNESCO se propose de créer en Afrique.

Le Ministère se doit à ce sujet de porter à la connaissance du Secrétariat que le Gouvernement Rwandais a déjà promis son appui à la candidature de la République Démocratique du Congo, longtemps avant les demandes ivoirienne et dahoméenne. Le Secrétariat comprendra dès lors qu'à moins que la République Démocratique du Congo ne se désiste, le Gouvernement Rwandais ne peut soutenir aucune autre candidature.

./..

Le Ministère de la Coopération Internationale de la République Rwandaise saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat Général de l'Organisation Commune Africaine et Malgache les assurances de sa très haute considération./.

Kigali, le 28 juillet 1969.

SECRETARIAT GENERAL DE L'OCAM  
à  
Y A O U N D E.

C.P.I. à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise à KIGALI.
- ✓-Monsieur le Ministre de l'Education Nationale à KIGALI.
- Monsieur l'Ambassadeur de la République Rwandaise à Paris.
- Monsieur l'Ambassadeur de la République Rwandaise à New-York.